



## Nos points forts

Compte tenu de la diversité des conséquences potentielles, il est important **d'agir en amont** pour prévenir les risques susceptibles d'engager votre responsabilité. Grâce à **notre expérience** dans la prévention des risques dans l'industrie, nous sélectionnerons avec vous plusieurs points de vigilance pour vous aider à construire ou améliorer votre démarche de prévention des risques en responsabilité pénale. Notre consultante, certifiée IRCA (International Register Certificated Auditors), apportera son professionnalisme, sa rigueur et son éthique. De formation ingénieure Arts & Métiers, elle vous fera partager 22 ans au service de l'industrie à des postes de production et de direction générale en PME. A l'opposé de nombreux conseillers juridiques, adeptes de la délégation de pouvoirs inapplicable en PME, nous vous apporterons des solutions **opérationnelles, réalistes et pragmatiques avec professionnalisme et lucidité.**

**En vue des enjeux financiers, travailler avec LSA Conseils est la meilleure solution pour vous et votre entreprise !**

**Isabelle Morel**

Experte en accompagnement d'entreprise

**06 82 25 12 44**

lsaconseils@orange.fr

«Jailly» 42120 Notre Dame de Boisset

**www.lsaconseils.fr**



© LSA Conseils - www.lsaconseils.com - Crédits photos : 123RF (A. Khalimulin - Boxie IS) et Fotolia (A. Rodriguez - S. Kurhan) - Ed. 02/2015 - Ne pas jeter sur la voie publique



Santé et sécurité au travail : Comment respecter vos obligations et éviter les sanctions financières et pénales ?

Définir les règles pour réduire et maîtriser votre risque pénal en Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail !

Réduisez votre risque pénal en HSCT, pour accroître la performance de votre entreprise !

**Une experte en accompagnement d'entreprise est là pour vous aider !**





## Vos objectifs

- **Respecter** et faire respecter les normes obligatoires en matière d'Hygiène et Sécurité ;
- **Démontrer** votre bonne foi et **prouver** le respect des procédures ;
- Atteindre votre **obligation de résultats** afin de ne pas être poursuivi pour mises en situations dangereuses et **réduire vos risques de fautes inexcusables** ;
- Assurer et protéger la santé physique et mentale de vos salariés ;
- **Diminuer les accidents** du travail, les TMS, les RPS ;
- **Accroître** la performance de vos collaborateurs.
- Vous **exonérer** du risque pénal ;
- **Conduire** votre entreprise avec sérénité et liberté.

**3 patrons  
devant un tribunal  
par jour !**

La **responsabilité** de votre entreprise peut-être recherchée par vos salariés, vos fournisseurs, vos sous-traitants, vos clients ou tout autre tiers dès lors que ceux ci ont subi un **dommage**. Les conséquences de ces mises en cause peuvent être **nombreuses et lourdes** pour l'entreprise ! Or ces mises en cause sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus **coûteuses** et se terminent inmanquablement au **tribunal**.

La construction de la démarche de prévention sera orientée **performance de l'entreprise, sécurité des collaborateurs et valeur ajoutée**.

La **réponse concrète à ces problèmes de risques et de responsabilité pénale n'est que très peu juridique**, elle est d'abord **une question d'organisation et de management !**

**Unique sur le marché  
Gagnez en Sérénité !**



## Notre méthode

- 1 La volonté** du dirigeant : élément clé !
- Identification de votre **référentiel** :
  - Recensement des obligations **légales** et **réglementaires** qui vous incombent ;
  - Réalisation de **l'analyse des risques** ;
  - Identification des risques « **produit** » chez vos clients.
- Le diagnostic des **vulnérabilités** :
  - **Audit** de l'organisation et de la formalisation de vos activités ;
  - **Recensement** des manques de méthodes, des lacunes organisationnelles, des troubles de la communication, des dysfonctionnements.
- Conseil et **accompagnement** pour dérouler la démarche de prévention :
  - Elaboration d'un **plan d'actions**, et d'un plan de **communication** ;
  - Définition des **actions correctives** ;
  - Assistance à la création des **documents de travail indispensables**.



Formaliser des règles **communes** de travail, les **respecter**, démontrer leur mise en œuvre à chaque instant, les **améliorer**.

**Votre sérénité sera la sécurité de vos collaborateurs !**

## Nos interventions

- Visites avec le dirigeant afin de **s'imprégner** des activités et de la culture de l'entreprise. L'action de la consultante est modulable et spécifique aux besoins de l'entreprise :
- **Animation** de groupes de travail ;
  - Recherche de **solutions** avec tous les acteurs de l'entreprise ;
  - Définition des **modifications** organisationnelles ;
  - Rédaction documentaire, formalisation de vos méthodes de travail ;
  - **Sensibilisation** des collaborateurs ;
  - Appropriation de la **méthode** par l'entreprise afin de devenir **autonome**.



**Isabelle Morel**  
Experte en accompagnement d'entreprise  
**06 82 25 12 44**  
lsaconseils@orange.fr  
«Jailly» 42120 Notre Dame de Boisset  
**www.lsaconseils.fr**